L'an mil sept cent quarante huit le vingt six
novembre a la requeste de louise de la peyronie
veuve de sieur jean laurent isert demeurante
ordinairement en la ville de montpellier et
pour laquelle domicile est elu en cette ville
de Paris en la maison de maitre pierre Coruel
procureur au chastelet dudit lieu y demeurant
rue de la grande truanderie paroisse de
saint eustache ladite dame isert soeur
et seul et unique heritiere de messire
françois de la peyronie escuyer conseiller
du Roy premier chirurgien et medecin
Consultant de sa majesté j'ay charles faux
huissier [illegible] au chat de paris y demt. rue
[illegible] jardine saint eustache
soussigné donné assignation a messire
neveu conseiller du Roy tresorier general
du sceau executeur des testaments et
codicil dudit sieur de la peyronie demeurant
ledit sieur neveu rue d'argenteuil
en son domicile parlant a un garçon son
domestique qui [illegible]
[illegible] appellé
a comparoir d'huy en huitaine pardevant
monsieur le prevost de paris monsieur le
lieutenant civil et messieurs tenans le
siege au parc civil du chastelet dudit
lieu pour se voir condamné a rendre
compte a ladite dame isert de sa gestion
en qualité d'executeur des testaments
et codicil dudit deffunt sieur de la
peyronie et de la recette et depense
qu'il a faite en la ditte qualité et ce pardevant
le commissaire qui sera a ce commis

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
ARC 10
1.5

sauf a pourvoir que le reliquat sera fixé
a prendre tel autre conclusions
qu'elle avisera, le tout sera approuvé
par ladite dame [illegible] ledit testament
et codicil ny l'arrest du parlement du .....
juillet dernier se pouvoir en repondre
et pour autres que de raison
requiererent depens qui seront en tout
evenement employés dans le chapitre
de depense commun dudit compte
et ay signiffié que ladite [illegible]
Coreil et procureur et occupera
pour ladite dame jusque et ay audit
sieur neveu parlant que dessus
baillé et laissé la presente copie
afin qu'il n'en ignore

Copie

Laulo

A M.re Neveu rue d'argenteuil executeur
testamant. de feu M.r de la peyronnie